

Bulletin syndical d'informations publié par l'Union des Cadres de Paris <u>UCP@paris.fr</u> - http://cadresvp.free.fr/

Vœux du Président, Yves BORST

Chères lectrices et chers lecteurs,

Alors qu'il venait d'être attaqué dans ce qu'il a de plus cher, le Peuple français, accompagné des plus hauts représentants de peuples amis, s'est dressé pour clamer d'une seule voix son rejet viscéral de la violence qui lui était faite. Comme lui, ne renonçons jamais à nos droits inaliénables et à nos devoirs sacrés ; donnons-nous un avenir à la hauteur de nos attentes et de nos ambitions

Ne laissons pas les criminels nous atteindre et conservons notre espoir. C'est pourquoi je viens vous présenter, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe constitutive de l'UCP, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en vous souhaitant à vous et à ceux qui vous sont chers la meilleure des santés, beaucoup de joies et de bonheur, sans oublier de nombreuses satisfactions qu'elles soient personnelles ou professionnelles.

2014 aura été une année particulière, dès lors qu'elle aura été dominée d'une part, au printemps, par les élections municipales et le changement d'exécutif avec son cortège de réorganisations et d'autre part, par les élections professionnelles du 4 décembre qui ont conduit au renouvellement des représentants du Personnel pour les quatre ans à venir.

S'il apparait naturel à l'UCP qu'un nouvel exécutif souhaite réformer les structures générales de la Ville de Paris, notamment pour accompagner les besoins de la population parisienne, le changement ne doit pas s'effectuer au détriment des conditions de travail des personnels.

Si l'UCP était satisfaite des engagements pris en ce sens par la maire nouvellement élue, l'UCP a malheureusement constaté que la réalité du terrain était toute autre avec des réformes engagées dans la précipitation, mal expliquées et irrespectueuses de certaines situations individuelles.

Grace à votre fidèle soutien, l'UCP est demeurée la cinquième force syndicale représentative au sein des administrations parisiennes et se situe au troisième rang en termes de sièges aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques de direction.

Ce résultat est très stimulant pour une organisation syndicale comme la nôtre qui n'a aucune assise nationale et donc pas d'assistance extérieure.

C'est également la preuve, s'il en était besoin, que l'UCP a pleinement sa place dans l'action syndicale municipale et départementale, en défendant vos valeurs que sont l'union de tous, quel que soit sa catégorie, sa filière ou son métier, l'indépendance vis-à-vis de tout

courant politique, religieuse ou philosophique pour mieux vous servir et l'engagement au quotidien pour votre reconnaissance professionnelle.

Forte de ses nombreux élus, l'UCP sera au rendez-vous des prochaines échéances qui vont jalonner cette nouvelle mandature, en portant haut et clair votre voix, au nom des valeurs que nous partageons.

Dans un contexte difficile où les attentes sont nombreuses et trop souvent déçues, soyez assurés que l'UCP saura se montrer digne de la confiance que vous venez de lui renouveler, en défendant votre qualité de vie au travail.

Union des Cadres De Paris 2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72